



PV 374 DU JEUDI 8 FEVRIER 2018

GROUPEMENT BEAUJOLAIS

Tél 04 74 68 67 83

beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 1er février 2018

Présents : S. BOISSET – G. PISTOL – D. COMBIER – C. ROBERT – G. SEVE – C. PERROT – Z. BENSLIMANE – A.FEZZA.
Visite de M. Dalbepierre de Denicé

Tél. présidente : 06 78 61 00 66

Permanence le jeudi de 19 h à 20 h 30, impasse Revin à Villefranche sur Saône

Adresse postale : Groupement Beaujolais de Football - Impasse Revin - 69400 Villefranche sur Saône

Courrier : **BEAUJOLAIS VAUXONNE/SUD AZERGUES FOOT** : U13
ODENAS CHARENTAY ST LAGER : U13
GLEIZE/LAMURE : coupe Magat
POUILLY POMMIERS/PONTCHARRA ST LOUP : coupe des Vignerons
CHAMBOST ST JUST /SUD AZERGUES FOOT : coupe Magat
O.S.BEAUJOLAIS : 3^e équipe U7
FC TARARE / MDA : coupe Magat
BEAUJOLAIS FOOTBALL : U11 du 3 mars.

INFORMATION : Les annuaires 2017/2018 sont disponibles au siège du Groupement dès ce jeudi 25 janvier (pour les clubs du Beaujolais ne les ayant pas retirés au district).

COMMISSION U7

Christian PERROT tél. 06 73 97 85 99

JOURNEE DU 3 MARS :

INTERCLUBS (U7/U9) à VILLEFRANCHE stade Montmartin : 8 équipes U7 et 12 équipes U9

U7 : FCVB 1, 2, 3 – RC BELIGNY 1, 2 – ODENAS CHARENTAY ST LAGER 1, 2, 3

U9 : FCVB 1, 2, 3, 4, 5, 6 – RC BELIGNY 1, 2 – ODENAS CHARENTAY ST LAGER 1, 2, 3, 4.

INTERCLUBS A LA TOUR DE SALVAGNY : 12 équipes U7 – 12 équipes U9

U7 : DOMTAC FC : 1, 2, 3, 4, 5 – SUD AZERGUES FOOT 1, 2, 3 – ST FORGEURX 1, 2 – BULLY 1 – EQUIPE MIXTE : 1

U9 : DOMTAC FC : 1, 2, 3, 4, 5 – SUD AZERGUES FOOT 1, 2, 3, 4 – ST FORGEURX 1, 2 – BULLY 1.

FESTIFOOT A VALSONNE : 14 équipes : VALSONNE 1 – PONTCHARRA ST LOUP 1, 2, 3 – FC TARARE 1 – AMPLEPUIS 1 – CHAMBOST ST JUST 1 – OSB 1, 2, 3 – LIERGUES 1, 2, 3 – LAMURE 1.

FESTIFOOT A ST IGNY DE VERS : 16 équipes : ST IGNY 1, 2 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIÈRES 1, 2, 3, 4, 5, 6 – BEAUJOLAIS FOOTBALL 1, 2, 3, 4, 5 – DENICE 1 – GLEIZE 1, 2.

FESTIFOOT A ANSE : 16 équipes : MDA 1, 2, 3, 4 – ENTENTE JEUNES VAUXONNE 1, 2, 3, 4, 5, 6 – CHAZAY FC 1, 2 – O. BELLEROCHE 1, 2 – LIMAS 1, 2.

Le programme des rencontres « Interclubs » sera envoyé par mail aux clubs concernés.

COMMISSION U9

Zinedine BENSLIMANE tél. 06 27 11 30 60

JOURNEE DU 3 MARS :

INTERCLUBS (U7/U9) à VILLEFRANCHE stade Montmartin : 8 équipes U7 et 12 équipes U9

U7 : FCVB 1, 2, 3 – RC BELIGNY 1, 2 – ODENAS CHARENTAY ST LAGER 1, 2, 3

U9 : FCVB 1, 2, 3, 4, 5, 6 – RC BELIGNY 1, 2 – ODENAS CHARENTAY ST LAGER 1, 2, 3, 4.

INTERCLUBS A LA TOUR DE SALVAGNY : 12 équipes U7 – 12 équipes U9

U7 : DOMTAC FC : 1, 2, 3, 4, 5 – SUD AZERGUES FOOT 1, 2, 3 – ST FORGEURX 1, 2 – BULLY 1 – EQUIPE MIXTE : 1



PV 374 DU JEUDI 8 FEVRIER 2018

U9 : DOMTAC FC : 1, 2, 3, 4, 5 – SUD AZERGUES FOOT 1, 2, 3, 4 – ST FORGEUX 1, 2 – BULLY 1.

FESTIFOOTS :

A AMPLEPUIS : Amplepuis 1 et 2 – Pontcharra St Loup 1 et 2 – FC Tarare 1 et 2 – Valsonne 1 et 2

A POULE LES ECHARMEAUX : Poule 1 – Propières 1 et 2 – Lamure 1, 2 – Belleville St Jean d'Ard. 5, 6 – Beaujolais Foot 5

A BELLEVILLE : Belleville St Jean d'Ardières 1, 2 – Beaujolais Foot 1, 2 – Entente Jeunes Vauxonne 1, 2 – Liergues 1, 2

A DENICE : Denicé 2 et 3 – Liergues 3 – Limas 3 et 4 – O.S.B. 3 – Entente Jeunes Vauxonne 3 et 4

A PONTCHARRA : Pontcharra St Loup 3 et 4 – Amplepuis 3 et 4 – Chambost St Just 1 et 2 – Chazay 5

A GLEIZE : Gleizé 1 et 2 – Entente Jeunes Vauxonne 5 – Belleville St Jean 3 et 4 – Denicé 1 – MDA 1 et 2

A BELLEROCHÉ : O. Belleroche 1, 2 – Beaujolais Foot 3 et 4 – Chazay 1, 2 – Gleizé 5 – Lamure 3

A LIMAS : Limas 1 et 2 – O.S.B. 1, 2 – MDA 5, 6 – Terres Dorées 1, 2

A CHAZAY : Chazay 3, 4 – MDA 3, 4 – O. Belleroche 3 – Gleizé 3, 4.

Le programme des rencontres « Interclubs » sera envoyé par mail aux clubs concernés.

JOURNÉE DU 10 MARS

Sites retenus : BEAUJEU – ST GEORGES – LIERGUES – BELIGNY – ANSE – LIMAS – CHARENTAY – LAMURE – LE BOIS D'OINGT – CHESSY – LUCENAY -

COMMISSION U11

Gilbert SEVE tél. 04 26 74 49 81 – 06 22 82 74 09

Vous pouvez prendre connaissance du programme de la 3^e phase en ligne sur le site du DLR.

CLUBS JOUANT A 10 HEURES : FC VILLEFRANCHE : stade Montmartin ou stade Boisson

DOMTAC FC : stade Maligny à Dommartin

SUD AZERGUES FOOT : à Châtillon d'Azergues

PONTCHARRA ST LOUP : à Pontcharra ou à St Loup

LIERGUES : stade Eclair

BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES : stade Rosselli

ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER : à Charentay

MDA : à Chasselay

LAMURE

O.S.BEAUJOLAIS : à Ternand

AMPLEPUIS

INFORMATION AUX CLUBS : PRATIQUE LIMITROPHE : Dans le cadre de la pratique du week-end nous avons planifié 2 dates de pratique limitrophe en U11 les 26/05/2018 et 02/06/2018.

Cette pratique vise à diversifier la saison et permettra de rencontrer d'autres clubs qu'à l'accoutumée. En effet, nous souhaitons organiser des plateaux inter-groupement avec quand même une limitation des déplacements (de 20 à 30 km max.). Cette pratique est sur la base du volontariat et nécessite donc un engagement de votre part (retour de mail) auprès du Groupement avant le 2 avril 2018.

Mon club souhaite participer à la pratique limitrophe des 26/05/2018 et 02/06/2018 et s'engage à se déplacer sur le lieu du plateau OUI

OUI mais que pour les équipes :/...../..... /...../...../...../

NON

PS : tous les clubs qui ne souhaitent pas participer à cette pratique limitrophe seront désignés sur des plateaux dans leur groupement.

Retour à faire auprès du Groupement par mail avant le lundi 2 avril 2018.

Reçu réponse des clubs suivants : FCVB – LIERGUES – PONTCHARRA ST LOUP – DOMTAC FC.

ARBITRAGE U11

« Lois du jeu – pratique U11 : Suite à de nombreux retours d'éducateurs et aux observations effectuées le week-end sur la pratique ; nous constatons un nombre très important de **plateaux U11 se jouant en auto-arbitrage. Cette pratique d'auto-arbitrage n'est valable que pour les catégories U7 et U9.**

De nombreux soucis ou contestations ont été relatés ou observés du fait de cette pratique en auto-arbitrage.



PV 374 DU JEUDI 8 FEVRIER 2018

Nous vous demandons donc de bien respecter les lois du jeu qui demandent un arbitre au milieu du terrain.

Nous vous rappelons que l'ensemble des matchs U11 doit être arbitré par une personne bien identifiée au milieu du terrain. En effet, la présence d'un arbitre dans le jeu est obligatoire pour cette catégorie et donc l'arbitrage ne peut pas être effectué par les éducateurs situés sur le bord du terrain.

Nous insistons également sur **une bonne idée** à mettre en place (voir ci-dessous) **visant** à favoriser l'arbitrage des jeunes par les jeunes (quand cela est possible). En effet, **il serait bien que les clubs recevant un plateau mettent à disposition deux jeunes joueurs U15, U17 ou U19 en vue d'arbitrer toutes les rencontres** (dans la mesure du possible). Il faut bien évidemment qu'ils soient **informés** des lois du jeu en lien avec la catégorie U11.

Nous comptons sur vous pour que l'ensemble des matchs U11 **soit arbitré** de la bonne manière afin que les rencontres **se déroulent de manière satisfaisante.** »

La bonne idée...en U11 : Identifier au sein de la catégorie 2 responsables de l'arbitrage de vos plateaux U11 à Domicile. Les responsables de l'arbitrage sont des jeunes joueurs U15, U17, U19 et/ou des dirigeants du club. Ils sont obligatoirement licenciés de la F.F.F.

Rôles et missions :

Ils connaissent les lois du jeu du Foot à 8 (catégorie U11) = Rôle du référent arbitre du club. –

Ils se présentent aux éducateurs avant de débiter les rencontres et rappellent l'état d'esprit du football d'animation (Arbitrage éducatif). –

Ils s'assurent que les licences soient présentées. –

Ils s'assurent que la feuille de match soit correctement remplie AVANT les rencontres.

En cas d'incidents ou de problèmes, il est tenu de les noter sur la feuille de match et de faire suivre un rapport le cas échéant. Il est l'interlocuteur des Commissions de Groupements du District en cas de problèmes ou d'incidents.

A noter : Le contrôle des licences effectué par les responsables de l'arbitrage du plateau se limite dans la vérification de la présentation de celles-ci. En cas d'absence de licences et/ou de certificats médicaux, il rappellera simplement la règle au dirigeant responsable de l'équipe et inscrira sur la feuille de match l'absence de ces documents.

COMMISSION U13

Guy PISTOL (responsable championnat et coupe Festival) tél. 06 32 88 07 18

Coupe du Beaujolais : responsable Ahmed FEZZA tél. 06 50 16 23 05

CHAMPIONNAT U13 : A NOTER

Des modifications d'équipes ont été apportées en poule B – C – D à savoir :

Poule B : Exempt remplace ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2

Poule C : ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2 remplace exempt

Poule C : SUD AZERGUES FOOT 2 remplace ENTENTE JEUNES VAUXONNE 2

Poule D : ENTENTE JEUNES VAUXONNE 2 remplace SUD AZERGUES FOOT 2.

La poule E a également été remise à jour (Ent. Hte Azergues 3 match à Chambost).

Vous pouvez prendre connaissance du calendrier actualisé sur le site du DLR.

Vous devez utiliser les étiquettes initiales (bien penser à rectifier l'équipe si besoin).

CES CHANGEMENTS ONT DONC ENTRAINE UNE NOUVELLE PROGRAMMATION DES MATCHS ENTRE EXEMPTS.

Voici le nouveau programme (remplace le précédent).

03/03/2018 : PONTCHARRA ST LOUP 1 – GLEIZE 1

PONTCHARRA ST LOUP 3 – LIERGUES 1

Plateau à 3 à FLEURIE avec : BEAUJOLAIS FOOT 2 – DOM TAC FC 4 – GLEIZE 3

10/03/2018 : ODENAS CHARENTAY ST LAGER 1 – FC TARARE 1

FC VILLEFRANCHE F 5 – BEAUJOLAIS FOOT 1

Plateau à 3 à VALSONNE avec : VALSONNE – BELLEVILLE ST JEAN 3 – RC BELIGNY 2

17/03/2018 : FC CHAZAY 1 – AS ST FORGEUX 1

FC PONTCHARRA ST LOUP 2 – LIERGUES 2

Plateau à 3 à DOMMARTIN à 10h avec : DOM TAC FC 4 – DENICE 1 – BELLEVILLE ST JEAN 4

28/04/2018 : ENTENTE HAUTE AZERGUES 1 – SUD AZERGUES 2

Plateau à 3 à BELLEVILLE avec: BELLEVILLE ST JEAN 3 – OS BEAUJOLAIS 1 – ENTENTE HAUTE AZERGUES 3



PV 374 DU JEUDI 8 FEVRIER 2018

05/05/2018 : AMPLEPUIS 2 – BEAUJOLAIS FOOT 1
O.BELLEROCHÉ 1 – FC CHAZAY 2

Plateau à 3 à CHESSY avec : SUD AZERGUES 3 – AMPLEPUIS 3 – DENICE 1

26/05/2018 : MDA FOOT 3 – O.BELLEROCHÉ 2

Plateau à 3 à BELIGNY avec : RC BELIGNY 1 – AS ST FORGEUX 1 – AS SORNINS REUNIS 1

02/06/2018 : GLEIZE 1 – FC VILLEFRANCHE 4
GLEIZE 2 – LIERGUES 1

Plateau à 3 à AMPLEPUIS avec : AMPLEPUIS 3 – ENTENTE JEUNES VAUXONNE 2 – FC CHAZAY 3

A NOTER : les rencontres non jouées ce 27 janvier sont reportées au samedi 24 février 2018.

LIEUX DES RENCONTRES : ENTENTE JEUNES VAUXONNE : à St Etienne les Oullières
SUD AZERGUES FOOT : à Chessy

MODIFICATION HORAIRE

Journée du 3 mars : Poule A : la rencontre FCVB4 – RC Béligny se jouera à 15 H 30 stade Montmartin

Journée du 28 avril : Poule A : la rencontre FCVB4 – Sud Azergues Foot 1 se jouera à 15 H 30 stade Montmartin

Journée du 5 mai : poule C : la rencontre FCVB5F – MDA Foot 3 se jouera à 15 h 30 stade Montmartin.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Journée du 27/01/2018

Poule A : FCVB4 – ENTENTE HAUTE AZERGUES 1

Poule B : FC TARARE 1 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2

Poule E : O. BELLEROCHÉ 2 – SUD AZERGUES FOOT 3

FC TARARE 2 – VALSONNE

FC CHAZAY 3 – ENT. HAUTE AZERGUES 3

COUPE DU BEAUJOLAIS U13

Equipes qualifiées pour le 4^e tour prévu le samedi 24 mars 2018 : DOMTAC FC 2 – FCVB2 – SORNINS REUNIS – ENTENTE ODENAS CHARENTAY ST LAGER 1 – DOMTAC FC 3 – ENTENTE HAUTE AZERGUES 1 – FCVB 3 – FCVB4 – FC TARARE 1 – MDA 2 – PONTCHARRA ST LOUP 1 – AMPLEPUIS 1 – CHAZAY 2 – ST FORGEUX 1 – CHAZAY 1 – LIMAS – MDA 3.

Tirage au sort prévu au Groupement le jeudi 8 février 2018 à 19 h 30. Tous les clubs concernés sont invités au tirage.

Toutes les autres équipes participeront aux plateaux de pratique.

La finale de la coupe du Beaujolais U13 est prévue le dimanche 10 juin en matinée.

COMMISSION COUPES A 11

Christian ROBERT tél. 06 87 18 51 07 et Didier COMBIER tél. 06 33 65 15 22

COUPE J. MAGAT

RENCONTRES DU 2^e TOUR : Rencontres à jouer sur le terrain du premier nommé le dimanche 21 janvier 18 à 14 h 30

1. LES SAUVAGES 1 : qualifiée pour le tour suivant

2. VAUX EN BEAUJOLAIS/CLOCHEMERLE – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 1 report présumé en attente date

3. GLEIZE 1 – LAMURE 1 le 18 février à 14 h 30 à Gleizé

4. BULLY – VALSONNE se joue le dimanche 18 février à 15 heures stade des Grandes Terres à Bully

5. FC TARARE 1 – MDA 3 le 11 février à 14 h 30 à Tarare stade L. Masson

6. CHAMBOST ST JUST 1 – SUD AZERGUES FOOT 1 le 24 février à 18 heures à St Just d'Avray

7. SUD AZERGUES FOOT 2 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2 report présumé en attente date

8. ST IGNY DE VERS 1 – USF TARARE 1 le 25 février à 14 h 30 à St Igny de Vers

Exempts : OSB2 – OSB1 – AMPLEPUIS 2 – DENICE 2 – ARNAS – BEAUJOLAIS FOOTBALL 2 – ST JEAN SPORT – DOMTAC FC 2

Qualifiés en 16^e finale Coupe de Lyon et du Rhône (non entrant en coupe Magat) : Entente Vauxonne 1 – Chazay FC 1 – Ouroux – Liergues 1.

TOUS LES MATCHS DU 2^e TOUR DEVRONT ETRE JOUES AU PLUS TARD LE 4 MARS 2018 (DATE BUTOIR).

Prévenir rapidement le Groupement par mail dès que les DEUX EQUIPES SERONT D'ACCORD sur la date de reprogrammation du match.

Prochain tour le 1^{er} avril.



PV 374 DU JEUDI 8 FEVRIER 2018

COUPE DES VIGNERONS : Tirage au sort du premier tour à jouer le dimanche 21 janvier à 14 h 30 sur le terrain du premier nommé

1. LAMURE 3 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 3 le 18 février à 15 heures à Lamure

2. TERNAND – ST FORGEUX 2 feuille de match non reçue à ce jour

3. FC TARARE 2 – PROPIERES : 0 - 2

4. ENTENTE VAUXONNE 2 – CHAMBOST ST JUST 2 : 11 février à 14 h 30 à St Georges

5. DENICE 3 – LIMAS 2 le 17 février à 17 heures à Denicé

6. LIMAS 1 – ST IGNY DE VERS 2 le 25 février à 14 h 30

7. GLEIZE 2 – CHAZAY FC 2 : 2 - 4

8. POUILLY POMMIERS – PONTCHARRA ST LOUP 3 le 25 février à 14 h 30 à Pouilly

En coupe Magat : Valsonne – Sud Azergues Foot 2 – MDA 3 – Vaux en Beaujolais/Clochemerle

Non entrant en coupe des Vignerons : qualifiés pour les 8^E finale de coupe Magat : Denicé 2 – OSB 2 –

En 16^e finale de coupe de Lyon et du Rhône: Ouroux.

Tous les matchs devront être joués au plus tard le 4 mars 2018 (date butoir).

Prochains tours coupes seniors : 1^{er} avril (8^e F) – 10 mai (1/4F) – 20 mai (1/2F).

Finale le dimanche 10 juin 2018.

COUPE DU BEAUJOLAIS U17

Rencontres du premier tour :

1. LIERGUES 3 qualifiée pour le tour suivant

2. MDA 2 – ENT. MT BROUILLY VAUXONNE 1 le samedi 17 février à 14 h à Anse

3. CHAZAY FC 1 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 2 : 1 – 1 T.B. 2 - 4

4. PONTCHARRA ST LOUP 2 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 1 : 2 - 3

5. LIERGUES 2 – ENT. DENICE/LIMAS : 4 - 2

6. DOMTAC FC 3 – BEAUJOLAIS FOOTBALL 1 : 2 - 0

Exempts : ENT. PAYS TARARIEN 1 – HAUTE AZERGUES 1

Qualifiés en 16^e de finale de Coupe de Lyon et du Rhône (non entrant en Coupe du Beaujolais) :

MDA 1 – GLEIZE 1 – SUD AZERGUES FOOT 1 – AMPLEPUIS 1 – LIERGUES 1.

Prochain tour 21 avril (1/4 f) – 10 mai (D.F.) Finale le 2 juin.

COUPE DU BEAUJOLAIS U15

Rencontres du premier tour :

1. GLEIZE 2 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 2 : 0 - 1

2. ST IGNY DE VERS – BEAUJOLAIS FOOTBALL : 2 - 1

3. AMPLEPUIS 2 – ENT. PAYS TARARIEN 1 : 0 – 3

4. MDA 2 – CHAZAY FC 1 : 2 - 0

5. SUD AZERGUES FOOT 2 – GLEIZE 1 : 3 - 1

6. DOMTAC FC 3 – PONTCHARRA ST LOUP 1 : 2 - 5

7. ENT. DENICE/LIMAS – ENT. HAUTE AZERGUES 1 : 0 - 2

8. PONTCHARRA ST LOUP 2 – ENT. MONT BROUILLY VAUXONNE 2 : 8 - 0

9. LIERGUES 2 – ENT. PAYS TARARIEN 2 : 3 – 0F

10. CHAZAY FC 2 – RC BELIGNY : 0 - 2

11. O. BELLEROUCHE – ENT. MONT BROUILLY 1 : 5 - 2

Exempt : SUD AZERGUES FOOT 1

Qualifiés en 16^e finale de coupe Lyon et du Rhône (non entrant en coupe du Beaujolais) :

FCVB2 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 1 – LIERGUES 1 – AMPLEPUIS 1

Prochains tours : 24 février (cadrage). 21 avril (1/4 f) – 10 mai (D.F.) Finale le 2 juin

Tirage au sort du tour de cadrage le jeudi 8 février à 19 h 30 au Groupement. Tous les clubs concernés sont invités au tirage.

POUR TOUTES LES COUPES A 11 : Tout changement de date ou d'horaire doit nous parvenir par mail avec accord du club adverse.

Nous recherchons 2 sites pour les finales de coupes :

LE 2 JUIN après midi : finale coupe du Beaujolais U15 et U17

LE 10 JUIN : matin finale coupe du Beaujolais U13 et finales seniors l'après midi.

Merci d'envoyer au Groupement vos propositions de terrains pour ces rencontres finales.